

# Faire un "Tracé royal" pour le XXI<sup>e</sup> siècle

**Politique culturelle** L'ASBL Quartier des arts multiplie les études sur les musées et bâtiments exceptionnels.

On appelle le "Tracé royal" à Bruxelles tout le quartier partant de l'église Sainte-Marie jusqu'au palais de justice, en passant par la colonne du Congrès, le palais royal, les musées des Beaux-Arts et le Sablon.

En 1967, il y a presque 60 ans, un groupe de Bruxellois se réunissaient (Daniel Janssen, Jean Tordeur, Michel Didisheim, Mickey Boël...), tous très inquiets de l'avenir du patrimoine exceptionnel situé sur ce tracé, avec ses musées, églises, temples, bâtiments uniques. Il n'y avait, à cette époque, pas de plan de secteur et on était en pleine bruxellisation et "façadisme". La destruction de la Maison du peuple d'Horta était dans toutes les mémoires et on évoquait des tours qui gâchaient les perspectives.

L'ASBL Quartier des arts était créée, soit un des premiers comités de quartier à Bruxelles, fort aujourd'hui de plusieurs centaines de membres.

Nous revenons sur son action à l'occasion du changement de présidence de l'ASBL. L'avocat Jean-Pierre Buyle, ancien bâtonnier de Bruxelles, succède à Françoise Tulkens, longtemps juge à la Cour européenne des droits de l'homme et qui présidait l'association depuis 2017. Nous les avons rencontrés.

L'ASBL qui ne bénéficie d'aucun subsides, est totalement indépendante des pouvoirs publics, autant que des intérêts économiques particuliers. "Nous ne

sommes pas un lobby, précise Françoise Tulkens. Nous voulons agir en concertation avec les pouvoirs publics, amener des propositions, résister quand il le faut, comme on l'a fait face au projet de l'immeuble Lebeau qui aurait défiguré le quartier. Ce n'est pas le passéisme qui nous guide, préserver le patrimoine c'est aussi préparer le patrimoine du futur."

## Le poulpe géant

Jean-Pierre Buyle se réjouit que l'ASBL ait acquis une crédibilité qui fait qu'on ne ferme jamais la porte à leurs avis et idées. Mais il regrette que, parfois, des décisions soient prises sans concertation préalable, comme dans les questions de mobilité, d'aménagement de la voirie ou pour le futur musée du Chat. "Nous avons adhéré au pacte international, qui indique que la culture est un levier important dans la lutte pour le climat. On peut agir contre le réchauffement climatique davantage avec l'émotion amenée par la culture que par les subsides." La Cop 28 a de même insisté sur la culture comme levier pour l'action pour le climat. "Dans toutes nos réflexions, il faut inclure la lutte contre le réchauffement."

Le Quartier des arts produit des études, qu'elle offre aux pouvoirs publics, comme les six études sur le palais de justice. Une étude se prépare maintenant sur les rampes du palais de justice et une autre sur les jardins du palais royal.

En marge de cela, signalons qu'en décembre 2024 et pour trois mois, on déposera sur la place Poelaert, face au palais de justice, une immense sculpture en bronze de 10 m de long et 6,5 m de haut, de François Schuiten et du sculpteur Pierre Matter, avec un poulpe géant capturant le Nautilus. Une sculpture

de 12 tonnes en hommage à Jules Verne, qui ira ensuite définitivement à Amiens.

L'ASBL se place aussi dans la perspective de 2030, centenaire de la Belgique, et prépare des mémorandums à la veille des prochaines élections.

## Un expert du Guggenheim à Bruxelles ?

"La priorité, souligne Jean-Pierre Buyle, c'est l'avenir du musée des Beaux-Arts. Le musée d'Art moderne et maintenant le musée Fin-de-siècle sont fermés, il y a de l'amiante. Des richesses formidables sont invisibles. La belle rénovation du musée Magritte montre le potentiel qu'il y a là." L'ASBL va mandater un expert (sans doute du Guggenheim de New York) pour réfléchir à ce que peut être un musée du XXI<sup>e</sup> siècle. Et de citer l'idée de déménager une partie des Archives du Royaume, dont le bâtiment jouxte celui du musée des Beaux-Arts, afin de donner plus d'espaces à celui-ci, "trop étriqué". Jean-Pierre Buyle évoque un musée Cobra, rue de la Paille, et l'installation de la Fondation Delvaux, comme une ouverture des jardins du musée vers le Sablon. Il invite aussi à trouver les incitants fiscaux pour faciliter la dation d'œuvres d'art vers nos musées.

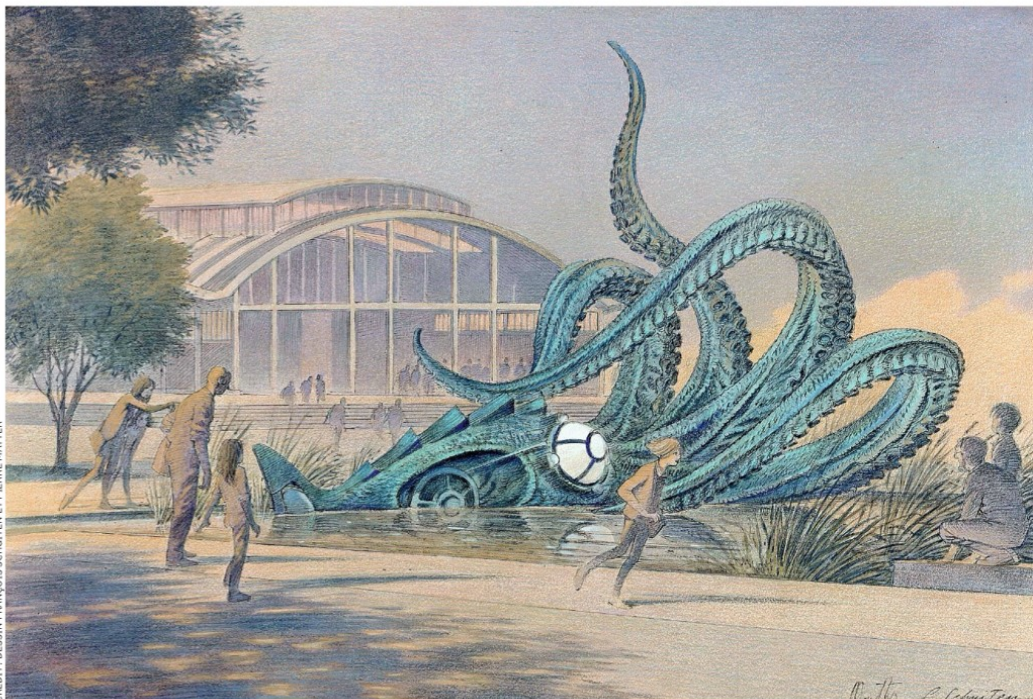
Parmi les autres projets, il y a les travaux énormes du Conservatoire et l'ASBL se propose pour organiser des concertations avec les riverains. Elle a fait venir le grand sculpteur Gormley qui s'est dit très intéressé à l'idée de créer une sculpture placée devant le Conservatoire. Un concours d'idées a aussi été organisé pour réfléchir à la place du Musée, devenue, de facto, un parking. L'architecte-paysagiste Bas Smets y a participé.

La charte du Quartier des Arts fait référence à l'article 23 de la Constitution, qui résume son action quand il donne à chacun "le droit à l'épanouissement culturel et social".

Guy Duplat

*"Ce n'est pas le passéisme qui nous guide, préserver le patrimoine c'est aussi préparer le patrimoine du futur."*

Françoise Tulkens



Le "Nautipoulpe", sculpture monumentale de François Schuiten et Pierre Matter, hommage à Jules Verne, sera exposée durant trois mois à la place Poelaert, à Bruxelles.

CRÉDIT : DESSIN FRANÇOIS SCHUITEN ET PIERRE MATTER